

# Introduction

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **4 (1931-1934)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La flore rudérale et adventice de Lausanne et de ses environs

PAR

**Emilie CRUCHET**  
*Licenciée ès sciences*

(Présenté à la séance du 9 novembre 1932.)

---

### INTRODUCTION

Au début de l'été 1929, conseillée par M. le professeur Wilczek, j'ai entrepris l'étude de la flore rudérale et adventice de Lausanne et de ses environs. Les herborisations ont été effectuées au cours des deux étés 1929 et 1930, et les plantes déterminées au Musée botanique de l'Université.

J'ai noté immédiatement sur place les noms des espèces que je connaissais et seules les plantes douteuses ou inconnues ont été déterminées au Musée.

Au cours de l'été 1930, j'ai pu compléter la liste des plantes observées la première année, et surtout, confirmer avec des matériaux nouveaux, l'exactitude des faits consignés en 1929. Toutefois, ces observations effectuées durant deux étés seulement, ne sauraient être complètes; elles ne doivent être considérées que comme une contribution à l'étude de la flore rudérale et adventice de Lausanne.

La flore « rudérale » (du latin *rudus* = décombres) habite les décombres ou, pour employer un terme local, les « ruclons »; elle est nitrophile.

La flore « adventice » (du latin *adventius*) est d'origine étrangère; elle habite très souvent les décombres, mais ne se maintient et ne se naturalise que rarement.

Je tiens à remercier ici toutes les personnes qui ont facilité mon travail. Que MM. les professeurs Wilczek et Maillefer et M. D. Dutoit, docteur ès sciences, trouvent ici l'expression de ma reconnaissance pour les encouragements et les conseils qu'ils n'ont cessé de me donner au cours de mon travail.

### Conditions météorologiques pendant la durée des observations.

D'une façon générale, l'été 1929 fut sec et très chaud, ce qui facilita beaucoup les herborisations, mais d'autre part accéléra le développement des plantes. A la fin de septembre, on ne trouvait que des plantes en fruits, ce qui pour la détermination n'est généralement pas un avantage, sauf toutefois lorsqu'il s'agit des ombellifères et des crucifères. Il n'est pas possible de tenir compte de l'influence de cette sécheresse sur le développement de la flore rudérale et adventice. Quelques espèces en ont sans doute souffert, mais l'espace d'une année est insuffisant, pour que l'on puisse attribuer à ce facteur plutôt qu'à d'autres, les quelques morphoses observées.

Contrairement à ce qui se passait en 1929, l'été 1930 fut caractérisé par une grande humidité. Il en résulta un développement vigoureux de la végétation même le long des voies ferrées.

M. le professeur P.-L. Mercanton, directeur de la Station météorologique de Lausanne, à qui nous adressons nos remerciements, nous a communiqué les chiffres ci-dessous représentant en mm. la quantité d'eau tombée en 1929 et jusqu'à fin octobre 1930.

1929: I-X compris	XI et XII	Total
676.— mm.	243.— mm.	919.— mm.
1930: I-X compris		
1339,5 mm.		

Il est donc tombé à Lausanne, de janvier à fin octobre, environ deux fois plus d'eau en 1930 qu'en 1929.

### Généralités.

Les stations étudiées sont de trois types :

A. — Les dépôts d'ordures ménagères, « ruclons » <sup>1</sup>, ter-

<sup>1</sup> « Ruclons » terme local, signifie l'endroit où sont déposés les ordures ménagères et débris. Souvent employé dans le texte, ce terme, qui a un sens bien défini, évite les circonlocutions.

rains riches en humus, propres à une végétation abondante de plantes dites rudérales ou nitrophiles.

B. — Les terrains vagues et les bords des chemins très peu fréquentés où la flore dépend de la nature du sol.

C. — Les gares et voies ferrées où le terrain sec et graveleux produit une végétation plus maigre, mais plus intéressante, vu la fréquence des plantes adventices.

### Classification des stations.

#### A. — *Dépôts de gadoues et décombres* (page 276).

- |  |              |
|--|--------------|
| 1. Place du Crêt (entre la rue Pierre Viret et la Mercerie). | 20/VII 1929  |
|  | 31/VIII 1929 |
| 2. Dépôt de gadoues du Port de Pully.                        | 21/VIII 1929 |
|  | 13/VI 1930   |
| 3. Dépôt de gadoues de la gare de Bussigny.                  | 23/VIII 1929 |
|  | 29/VIII 1929 |
|  | 14/VI 1930   |
| 4. Dépôt de gadoues au quai de Bellerive, Ouchy.             | 31/VIII 1929 |
|  | 19/IX 1930   |
| 5. Décombres au chemin Renou.                                | 6/IX 1929    |
|  | IX 1930      |
| 6. Dépôt de gadoues, vallée du Flon-Sébeillon.               | 23/IX 1929   |
|  | VIII 1930    |

#### B. — *Terrains vagues.*

(Souvent « ruclons » désaffectés. Bords de chemins.)

(Page 279.)

- |   |              |
|---|--------------|
| 7. Cour de la Meunerie lausannoise, Couvaloup.  | 15/VIII 1929 |
|   | IX 1930      |
| 8. Dépôt de pierres Brazzola sous le pont Chauderon.  | 15/VIII 1929 |
|   | 19/IX 1930   |
| 9. Vallée du Flon, terrains de décharge depuis longtemps désaffectés servant de terrains industriels. | 23/IX 1929   |
|   | 26/IX 1929   |
|   | 14/VI 1930   |
|   | 8/VIII 1930  |
| 10. Chemin d'Eben-Hézer.  | 19/VIII 1929 |
|   | 19/IX 1930   |
| 11. Petit terrain à un carrefour de la route Mousquines-Vuachère.                                     | 19/VIII 1929 |
|   | 19/IX 1930   |

12. Terrain vague près du Port de Pully.	21/VIII 1929
	13/VI 1930
13. En Malley, près du pont du Galicien.	30/VIII 1929
	19/IX 1930
14. Chemin des Mouettes.	12/IX 1929
	13/VI 1930
15. Sablière abandonnée près de la gare de Renens. (En Epenex-dessus.)	8/VIII 1930
	19/IX 1930
	3/X 1930

C. — *Les gares et voies ferrées* (page 281).

16. Voie conduisant aux entrepôts Blanc-Morel, en bordure de la route de Genève.	16/VIII 1929
	26/IX 1929
	19/IX 1930
17. Gare du Flon, voie du chariot.	22/VIII 1929
18. Gare de Bussigny.	23/VIII 1929
	29/VIII 1929
	14/VI 1930
	3/X 1930
19. Gare C. F. F., Lausanne.	13/IX 1929
20. Gare de Sébeillon.	30/VIII 1929
	14/VI 1930

**Description des stations.**

A. — *Dépôts d'ordures, décombres.*

1. *Place du Crêt* (entre la rue de la Mercerie et la rue Pierre Viret.)

En 1930 déjà, la place du Crêt avait disparu. Les décombres sont remplacés par des immeubles neufs.

Lors de mes herborisations, on trouvait là une petite cour dans laquelle des pans de murs s'étaient effondrés, et, contiguë, la place du Crêt proprement dite, pavée, où la flore différait sensiblement.

Sur les décombres poussaient plusieurs espèces d'*Epilobium* indigènes et quelques plantes adventices, telles *Phalaris canariensis*, *Cannabis sativa*, etc., sûrement introduites avec des ordures. Il n'y avait pourtant guère plus de trois ans que ce terrain était abandonné, mais les arbustes et même les arbres de haute futaie poussaient déjà vigoureux: *Sambucus nigra*, *Salix caprea* et *S. latifolia*, *Populus alba*, *Ulmus campestris* atteignaient 1 m. 50 à 2 m.

2. *Dépôt de gadoues du Port de Pully.*

L'un des terrains visités, constitué essentiellement de débris de jardins et situé dans la cour de la propriété de « l'Abordage », offrait une flore riche en plantes nitrophiles: *Panicum sanguinale*,

*Polygonum aviculare*, *P. Persicaria* et *P. Convolvulus*, *Chenopodium album*, *Capsella Bursapastoris*, *Mercurialis annua*, *Stellaria media*, *Portulaca oleracea*, *Euphorbia Peplus*, *Taraxacum officinale*, *Sonchus oleraceus* et *S. asper*, *Senecio vulgaris*. Ces espèces sont sinon typiques, du moins de fidèles hôtes des terrains riches en azote que constituent les tas de débris et d'ordures ou « ruclons ».

L'autre terrain était formé par le remblais du bord du lac. Les « mauvaises herbes » n'y poussaient guère, mais par contre, de nombreuses plantes échappées des cultures, favorisées par les arrosages du lac, prospéraient admirablement. A côté du grand *Helianthus tuberosus*, fleurissaient les *Solanum tuberosum*, *Coreopsis tinctoria* et un gracieux buisson de *Lycium halimifolium*. La seconde année, toute cette flore avait disparu, la place servant de quai de débarquement pour du sable.

### 3. Dépôt d'ordures près de la gare de Bussigny.

Près de la Tuilerie, perpendiculairement à la voie ferrée, on voit un large fossé que l'on comble peu à peu avec des cendres, des débris de maçonnerie et de jardins, des balayures, etc. Les *Equisetum maximum* prospèrent au fond du fossé et masquent de leur agréable verdure les débris imputrescibles déposés là. Quelques *Geranium Robertianum*, des touffes de *Phalaris canariensis* et de *Dactylis glomerata*, et un imposant bouquet d'*Helianthus multiflorus* indiquent clairement qu'il faut chercher l'origine de cette végétation dans les jardins du voisinage.

C'est dans ce fossé que j'ai trouvé le *Bidens tripartitus*, le *Polygonum amphibium* var. *terrestre*, le *Rumex obtusifolius* et la *Mentha viridis*, dont la présence atteste l'humidité du sous-sol.

### 4. Le quai de Bellerive à Ouchy.

Il se construit peu à peu avec des « décharges » amenées de tous les quartiers de la ville. Lors de mes visites en 1930, la flore y était un mélange de plantes nitrophiles (mauvaises herbes), de plantes échappées des cultures et de quelques éléments adventices qui seront signalés dans la liste.

En 1930, au contraire, la végétation y était très rare, sans doute à cause de récents apports de terre. La partie ancienne était envahie de jeunes plants de *Solanum Lycopersicum*. Il faut que les conditions de température, humidité et sol leur aient été particulièrement favorables pour qu'aucune autre plante n'ait pu croître au milieu d'elles. On se serait cru devant un terrain cultivé et « dés herbé ».

### 5. Décombres du chemin Renou (chemin pour piétons qui relie la route de la Solitude à Couvaloup). Une maison en ruine et un terrain abandonné le bordent d'un côté. Les ruines sont probablement dues à un incendie très ancien, et le terrain pouvait être le jardin attenant à l'habitation. Il est ombragé par un gros *Acer Pseudo-platanus*.

Sur les décombres proprement dits, poussent les *Fumaria officinalis*, *Geranium pyrenaicum* et l'*Erodium cicutarium*.

Sur le terrain même, bien que très touffue, la végétation n'a pas de caractère spécial, si ce n'est l'abondance de jeunes arbres. Cette transformation des espaces libres en fourrés, puis leur retour probable à l'état de forêt si on leur en laissait le temps, est typique; nous aurons l'occasion d'en rencontrer d'autres exemples.

#### 6. Dépôt de gadoues de la vallée du Flon.

Ceux-ci sont beaucoup plus complexes que les précédents, étant plus étendus et formés par des apports de nature différente:

1. *Les remblais de terre ou « terrains de décharge »*. Ils ne sont guère intéressants au point de vue où nous nous plaçons; ils pourraient l'être si l'on étudiait la succession des plantes sur un terrain neuf: on y verrait comment les espèces se substituent et se succèdent jusqu'à la formation d'un gazon.

2. *Les remblais de gadoues de la ville de Lausanne*. Là sont apportées toutes les ordures ménagères de la ville. La décharge s'y faisant journellement, les plantes n'ont pas le temps de s'y développer, ni même de s'y établir.

3. *Les dépôts de gadoues désaffectés* depuis au moins une année. J'en ai examiné plusieurs dans la vallée, un entre autres situé en dessous du pont Chauderon. On y rencontre les mêmes plantes qu'aux stations citées plus haut. Les Chenopodiacées, Crucifères, Euphorbiacées et Composées sont les premiers végétaux qu'on voit apparaître sur ces terrains riches en matières organiques.

4. *Les remblais de terre, anciens d'une année au moins*. Ici, la végétation varie suivant la nature de la terre déchargée: a) terre de jardin ou de surface; b) terre marneuse et compacte de sous-sol; c) terre légère sablonneuse, débris de maçonnerie.

a) Sur la terre de surface, la végétation se répand avec rapidité; sa nature dépend des graines que la terre peut renfermer et des espèces du voisinage immédiat. Les associations végétales peuvent y être des plus bizarres. C'est là que se trouvent le plus de plantes échappées des cultures: plantes d'ornement et arbres fruitiers (pêchers, pruniers, pommiers). Parmi les plantes dites sauvages se répandent surtout celles dont les graines sont facilement transportées. Les Composées sont au premier plan; les *Senecio vulgaris*, *Lactuca virosa* et *Erigeron canadensis* ont tôt fait de semer leurs akènes sur ce champ propice. Un tel terrain offre un intérêt réel du point de vue association végétale, mais minime du point de vue des plantes adventices. Il peut accidentellement s'en présenter, car dans ces associations ouvertes, la place est au premier occupant.

b) La terre marneuse et lourde que l'on retire du sous-sol lorsqu'on creuse des fondations, des puits, met un temps assez long, même lorsqu'on la cultive, pour devenir terre arable. Elle ne le devient, et encore bien lentement, qu'après addition de matières organiques en décomposition, introduisant des bactéries. Là où elle ne reçoit rien, cette transformation se fait très lentement. A plu-

sieurs reprises, j'ai rencontré sur ces terrains de grandes touffes de *Polygonum Persicaria*, étalant leurs rameaux noueux sur le sol et agitant à la brise de jolies grappes roses et blanches. L'*Erigeron canadensis*, le *Dactylis glomerata* et surtout le *Reseda lutea* étaient les plus fréquents.

c) Sur les remblais sablonneux, la végétation ne s'établit aussi qu'avec peine. Il se peut qu'introduit avec du sable, un *Molinia* ou un *Phragmites* continue à subsister; le *Petasites officinalis*, le *Tussilago Farfara* adoptent facilement cette station, mais ce sont surtout les *Artemisia vulgaris* et *campestris* et le *Melilotus officinalis* qui la choisissent. Au bout de plusieurs années seulement, elle sera envahie d'arbrisseaux et d'arbustes.

Ce qui frappe dans la vallée du Flon, c'est la grande abondance des arbustes; les plantes ligneuses conquièrent rapidement les cultures abandonnées et les terrains vagues au détriment des plantes herbacées. La végétation abandonnée à elle-même change en peu de temps l'aspect d'une parcelle.

Les *Ulmus campestris*, *Corylus Avellana*, *Populus alba* et surtout les *Buddleia Davidii* FRANCHET (*Buddleia variabilis* HEMSLEY) y croissent en abondance. Ce dernier surtout, importé du Japon, maintenant naturalisé chez nous, s'y développe avec rapidité. Il forme des haies épaisses qui, en juillet et août, se recouvrent de gracieuses grappes violettes et chargent l'air d'un lourd parfum.

## B. — Terrains vagues, cours, remblais anciens.

### 7. Cour de la Meunerie Lausannoise, Couvaloup.

Entourée de hauts murs, elle est très mal exposée et reçoit fort peu de soleil. A ma première visite, elle était recouverte de *Marchantia polymorpha*. A cause du manque de lumière et de soleil, la végétation y est pauvre; mais le voisinage du moulin ne manque pas de la rendre intéressante. On y secoue probablement des sacs ayant contenu des graines étrangères: la flore adventice s'est enrichie là de plusieurs espèces.

### 8. Terrain de dépôt près du Pont Chauderon.

### 9. Vallée du Flon, terrain de décharge (depuis longtemps abandonné) et servant de terrain industriel.

Le premier de ces terrains (8) est situé le long de la route de Genève, tout près du Pont Chauderon. Il est soumis à un trafic important de chars et d'autos desservant divers entrepôts. Le second lui fait suite dans la vallée du Flon et se couvre petit à petit de constructions. Leur sol à tous deux est formé de remblais de terre, anciens d'une année au moins. Les terres marneuses et compactes, ainsi que les terres légères et sablonneuses mentionnées page 278, § 4 sous *b* et *c*, sont largement représentées.



10. *Chemin d'Eben-Hézer.*11. *Petit terrain à l'angle Mousquines-Vuachère.*

Le chemin d'Eben-Hézer conduit de l'avenue du Léman à la route de la Vuachère. J'y suis allée en 1929; en 1930, de nombreuses constructions en bordure du chemin ont détruit la végétation sur le parcours que j'avais observé l'année précédente.

Même remarque pour le N° 11. Une petite construction établie sur le terrain en a complètement changé l'aspect et modifié la végétation.

12. *Terrain vague sablonneux et sec près du Port de Pully.*

Sur ce terrain, à côté de la propriété de l'Abordage, au Port de Pully, croît une association ouverte: les plantes laissent entre elles des espaces libres où tout autre peut venir prendre pied. La flore y était caractéristique d'un terrain pauvre: adventices, « mauvaises herbes » annuelles et bisannuelles et plantes de prés secs: *Papaver Rhoëas*, *Melilotus officinalis*, *Capsella Bursa pastoris*, *Echium vulgare*, *Daucus Carota*, *Bellis perennis*, *Polygonum aviculare*, etc.

13. *En Malley, près du pont du Galicien.*

Au sud du pont du Galicien, on a à sa gauche un petit coin de terre, remblai abandonné depuis la construction ou une réparation de la route. Tout y a pris pied: plantes des prés, des champs, mauvaises herbes de terrains pauvres ou gras, humides ou secs, quelques plantes adventices et cultivées: *Lolium perenne*, *Dactylis glomerata*, *Ranunculus repens*, *Sinapis alba*, *Verbena officinalis*, *Papaver Rhoëas*, *Solanum nigrum*, *Senecio vulgaris*, *Equisetum arvense*, *Mentha viridis*, *Melilotus officinalis*, *Convolvulus arvensis*. Il s'y trouvait aussi des plantes adventices: *Impatiens parviflora*, *Oxalis stricta*, etc., et quelques plantes échappées des cultures: *Helianthus tuberosus*, *Cochlearia Armoracia*, *Ampelopsis quinquefolia*, *Brassica Rapa*.

En 1930, le terrain était déjà un peu transformé, un chantier s'y étant installé; la composition de sa végétation n'en était pas modifiée; sans doute, le sera-t-elle plus tard. Quelle association l'emportera au bout de quelques années?

14. *Chemin des Mouettes.*

Il conduit du quai de Bellerive à la rue H. Warnery, dans un quartier neuf de la ville, et monte parallèlement à l'avenue de la Harpe, longeant le bois de la propriété de Bellerive.

La flore est celle des bords des chemins ombragés. Là où l'espace est plus vaste et la lumière plus abondante, elle devient celle d'un pré.

15. *Sablrière abandonnée à Renens. (En Epenex-Dessus.)*

Non loin de la gare de Renens, le long de la route de Busigny, on aperçoit un large terrain vague formé de petites collines

de terrain graveleux et sablonneux. L'humus et la terre fine y font presque totalement défaut. Je désigne ce terrain sous le nom de « la Sablière » (lieu dit « en Epenex-Dessus »). Il y a, au dire d'un habitant de la localité, au moins sept à huit ans qu'on n'exploite plus cette carrière.

Les plantes herbacées vivaces dominant, les arbustes sont plutôt rares. Au pied des petites collines, l'eau a tendance à s'accumuler: *Urtica dioeca*, *Sambucus nigra*, *Polygonum Persicaria* et quelques *Salix* y ont un développement prodigieux. Sur les pentes, s'agrippent d'énormes plantes d'*Artemisia vulgaris*, *A. campestris*, de *Melilotus officinalis* et *M. albus* et de *Reseda lutea*, dont les racines empêchent les glissements de sable et de gravier. Nulle part ailleurs, je n'ai constaté chez les *Artemisia* et les *Melilotus* de telles dimensions: 1 m. 80 à 2 m. de hauteur. L'exclusivité de ces espèces est très frappante. Pas de représentants de la flore des prés ou des prairies, si ce n'est en de rares endroits où subsiste un peu de terre arable.

### C. — Gares et voies ferrées.

C'est dans ces stations-là que les plantes adventices sont les plus fréquentes. Malheureusement, ces stations sont d'un accès peu facile et dangereux pour le public. Je dus donc me restreindre au minimum. Thellung, qui a beaucoup étudié la flore des gares et en particulier celle de Zurich, dit: « So ist heute das Gebiet des Vorbahnhofs eine Welt für sich, ein Florenkomplex von über 700 Arten, eine Mischung aus aller Welt<sup>1</sup> ».

Voici les endroits visités :

16. *Voie en bordure de la route de Genève conduisant à des entrepôts sous le Pont Chauderon* (actuellement entrepôt Blanc-Morel).

Cette voie est peu utilisée, cependant au moins une fois par jour. Malgré cela, outre les plantes herbacées, des *Salix* atteignent 30 à 50 cm. de hauteur. La résistance des plantes aux mauvaises conditions extérieures est très grande.

17. *Gare du Flon.*

L'unique voie qui dessert les entrepôts a un trafic important. Cette gare, réservée exclusivement aux marchandises: charbon, céréales, fourrages, fruits, est pourtant du point de vue floristique des plus intéressantes.

18. *Gare de Bussigny.*

Son accès m'était laissé tout à fait libre; j'ai pu m'y rendre très souvent et emporter une jolie collection de plantes de gra-

<sup>1</sup> O. NAEGELI U. A. THELLUNG: Adventiv- und Ruderalflora des Kantons Zürich, Zürich 1905.

vier, de terrains secs et bon nombre d'adventices aussi. Un peu plus loin que la gare se trouve la fabrique d'engrais chimiques Agricola. On y emploie probablement aussi des denrées fourragères avariées, car c'est dans ses abords immédiats que j'ai trouvé quantité d'espèces de céréales et de mauvaises herbes qui les accompagnent.

Quand j'y suis retournée à la fin de septembre 1930, les voies avaient été nettoyées depuis peu de temps et il ne restait pas de quoi herboriser. Ces nettoyages peuvent faire disparaître totalement telle ou telle espèce: en 1929, lors de ma première herborisation, je récoltai du *Chenopodium Vulvaria*; quand plus tard, en 1930, je voulus en prélever d'autres échantillons, il me fut impossible d'en retrouver.

#### 19. Gare C. F. F., Lausanne.

Elle fut nettoyée vers le milieu d'août 1929. Ces nettoyages ont lieu régulièrement deux fois par an et se font par arrosages de  $\text{NaClO}_3$ . Les voies sont entretenues par le moyen de la désherbeuse de Scheuchzer, machine qui laboure et brasse le ballast tout le long des voies ferrées.

Il est difficile de se représenter que, malgré cela, les plantes, appelées à juste titre dans ce cas « mauvaises herbes », puissent encore pousser. Il en est pourtant bien ainsi. En 1929, vers le milieu de septembre, donc un mois seulement après le nettoyage des voies, j'ai herborisé à la gare C. F. F. de Lausanne et y ai fait une ample récolte de plantes, dont bon nombre d'adventices.

#### 20. Gare de Sébeillon, Lausanne.

Il n'y a que quelques années, cinq ans peut-être, que cette gare, destinée au trafic des marchandises seulement, a commencé son activité. Les wagons changent de ligne à Renens et arrivent directement sans manœuvres compliquées, comme à la gare de Lausanne. Cependant, à cause de contrats encore en vigueur, je crois, la plupart des commerçants continuent à employer le Lausanne-Ouchy. La gare de Sébeillon a un air mort et il n'y a jamais beaucoup de trafic. La flore des remblais prospère abondamment le long des voies et des quais de débarquement, tandis que la flore adventice y est pauvre.

En résumé, il ressort de ces constatations générales que le terrain a une grande influence sur la flore, tant par sa nature physique (sable, gravier ou terre fine) que par sa composition chimique. Les plantes sont, à ce point de vue, un excellent indicateur. On ne verra jamais, par exemple, un *Medicago sativa* sur un sol manquant complètement de chaux, ou un *Mercurialis annua* sur un sol maigre.

Cependant, alors qu'en théorie il est facile de prévoir la flore de tel ou tel terrain, en pratique la chose est malaisée pour plusieurs raisons; un sol n'est pas uniformément

composé des mêmes substances réparties dans les mêmes proportions comme on le réalise en laboratoire; des plantes aux besoins différents, l'expérience le prouve, sembleront se plaire ensemble.

Il existe quantité de plantes que l'on peut appeler *indifférentes*. Elles s'adaptent aussi bien à un sol qu'à un autre, et se sont trouvées dans presque toutes les stations étudiées.

Néanmoins, si nous comparons la flore des « ruclons » et celle des terrains vagues, nous pouvons en tirer quelques constatations essentielles :

1. Ces deux types de stations ont tous deux une flore dite anthropochore, c'est-à-dire faite de plantes qui subsistent grâce à la présence de l'homme: plantes cultivées et mauvaises herbes (dont nous verrons les différentes classes dans un chapitre détaillé). L'homme viendrait-il à disparaître, ces plantes elles-mêmes disparaîtraient peu à peu pour faire place aux arbustes, puis aux arbres indigènes, *Salix caprea*, *S. cinerea*, *Corylus Avellana*, *Populus alba*, etc.

2. Tous deux se prêtent bien à l'introduction d'espèces nouvelles, adventices, et même lorsqu'elles sont acclimatées, ils restent souvent leur habitat favori: *Eragrostis minor*, *Atriplex hortense*, *Amarantus retroflexus*, *Lepidium virginicum*, *Erigeron canadensis*, *Matricaria suaveolens*, etc.

3. Les plantes des deux types de stations sont herbacées, généralement annuelles. Ce sont des espèces à fleurs insignifiantes et à feuillage abondant. Les Chenopodiacées, Polygonacées, Euphorbiacées et Composées (principalement les genres *Arctium*, *Sonchus* et *Erigeron*) fournissent à ces stations les hôtes les plus fréquents.

L'âge de la station observée a aussi une grande importance. Les deux stations évoluent. Tant qu'il y a apport de matériaux neufs, les plantes annuelles ci-dessus mentionnées s'y installent et s'y maintiennent. Si les apports sont supprimés, les plantes nitrophiles sont désavantagées: les bisannuelles et les vivaces (graminées, légumineuses) se substituent peu à peu aux précédentes qui n'ont plus assez d'espace pour germer et croître. (Place du Crêt, chemin Renou.)

A partir de ce stade, l'évolution de la flore diffère selon que l'homme intervient ou non. a) Si la parcelle est fauchée, les graminées et plantes gazonnantes se maintiennent en général seules, il se forme un pré (ex.: vallée du Flon, ter-

rasse sur le versant méridional); *b*) si la parcelle est abandonnée à elle-même, les plantes ligneuses l'emportent et c'est le taillis (chemin Renou, vallée du Flon en différents endroits).

La station étudiée en Malley, près du pont du Galicien, se trouve justement être à cette phase critique; les graminées y sont abondantes, mais si la faux n'intervient pas, elles seront bientôt étouffées par les arbrisseaux.

---

## ETUDE SPECIALE DE LA FLORE DES STATIONS ETUDIEES

La végétation ne se trouvant en équilibre dans aucune des stations étudiées, on peut distinguer dans la liste des plantes observées plusieurs groupes. Nous basant sur la classification de THELLUNG, que nous simplifions considérablement, nous établissons une première subdivision en

1. Plantes indigènes.
2. Plantes d'origine étrangère.

Nous groupons les plantes observées pendant la durée de notre travail en 8 catégories (I-VIII); les sept premières renferment les plantes indigènes, la huitième les plantes d'origine étrangère.

- I. Plantes indigènes, praticoles** (échappées des prés et des prairies).
- II. Plantes échappées des cultures** (ergasiophygytes) (prairies artificielles, champs, vignes, jardins).
- III. Plantes messicoles** (accidentelles hors des cultures).
- IV. Arbres, arbustes et plantes herbacées indigènes** (échappées des haies, taillis, forêts et croissant donc en dehors de leur association naturelle).
- V. Plantes provenant d'endroits frais et humides.**
- VI. Plantes provenant d'endroits secs** (bords des chemins, talus, éboulis, etc.).
- VII. Plantes nitrophiles et rudérales** (fréquentes comme mauvaises herbes dans les jardins potagers et les cultures).
- VIII. Plantes adventices proprement dites** (étrangères à la région).